



## Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
FONDE EN 1906 — SOCIÉTÉ ROYALE

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M<sup>me</sup> L. Vandermeiren, place Terdelt, 2  
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70, après 19 heures.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase  
Cotisation : 300 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

## ATTENTION!! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du 4 février où seront projetées les diapos prises au cours de nos excursions 1984, présentées par Luc et Lucette Vandermeiren.

24 — Les Fagnes. Inscription pour le car chez J. Gallet. Tél. 569 05 04.

### Notre Marathon du 10 mars

## Notre assemblée mensuelle du lundi 4 février à 20 h

Réunion dès 20 h au «Jupiler-Bourse», rue Marché aux Poulets, 35, 1000 Bruxelles. L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 janvier ;
2. Inscription aux diverses promenades et randonnées ;
3. Visite du Musée d'Orgues de Kermesse, inscription obligatoire ;
4. Excursion en Fagnes ;
5. Notre Marathon du 10 mars ;
6. Voyage de Pâques (6-7-8 avril) ;
7. Divers ;
8. Perception des cotisations ;
9. Projection des diapositives prises au cours de nos excursions 1984, présentées par Luc et Lucette Vandermeiren, H. Beernaerts, A. Moyson et R. Porta.

Le Cemité se réunira le jeudi 7 février à 20 h 30' à la BRASSERIE «LA REGENCE», place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.

## Nos excursions dominicales du mois de février

—P— Promenades, responsable : J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.

—R— Randonnées, responsable : P. Volkaerts, rue Félicien Rops, 11, 1070 Bruxelles. Tél. 521 03 96.

● 3 Février — P — Réunion à 8 h 45' place Rouppe. Départ à 9 h pour Waterloo. Ohain, La Hulpe, P.-N., Domaine Solvay, Groenendaal, Boitsfort. 21 km. Pilote : A. Moyson.

3 Février — P+R — « La Thiérache 4<sup>e</sup> étape » « L'Axe Vert et Vallée de l'Oise » — Réunion à 7 h 30'

gare Centrale. Départ à 8 h précises pour Etréaupont. — *Groupe P* — Autreppe, Saint-Algis, Marly, Gomont, P.-N., Prisy, Romery, Beaurain, 20 km. En car jusqu'à Guise. Pilote : R. Porta. *Groupe R*. — Départ de Foidestrées, même trajet que le groupe P, mais jusqu'à Guise. 27 km. Pilote : J. Opdebeek. S'inscrire le plus rapidement possible.

● 10 — *P* — Réunion à 9 h 45' à Neerpede (Châlet) Bus 47. Départ à 10 h. Vlezenbeek. P.-N. Café « In Jérusalem », Neerpede. 20 km. Pilote : J. Driesens.

10 — *R* — « Sur la Route du Houblon » — Réunion à 8 h 40' gare des Autobus au Nord. Départ à 8 h 55' pour Wemmel. Arrivée à 9 h 19'. Drij Pikkell, Jardin Botanique, Meise église, Amelgem, Oppem, Ossel, P.-N. à Brussegem, Kobbegem, Wemmel dépôt. 26 km. Pilote : F. Lebon.

● 17 — *P* — Réunion à 9 h place Flagey (Accès avec les bus 38, 59, 71, 81 et 93). Départ à 9 h 15' pour La Hulpe. Arrivée à 9 h 37'. La Hulpe, Ohain, Lasne (P.-N. au Café du Centre), Pinchart, Ottignies. 19 km. Retour en train au Q.-L. Pilote : J. Splingard.

17 — *R* — Réunion à 7 h 15' gare du Q.-L. Départ à 7 h 39' pour Houyet via Namur et Dinant. Arrivée à 9 h 55'. P.-N. à Lavaux-Sainte-Anne. Beauraing. 25 km. Pilote : J. Opdebeek.

● 24 — *P* — *Promenade circulaire* — Réunion à 9 h 45' à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44). Départ à 10 h. Parc de Tervuren, Eizer P.-N. au Café « Bij Jokke », Veewyde, Vossem, Tervuren. 18 km. Pilote : J. Driesens.

24 — *Pour Tous* — *Les Fagnes* — Réunion à 7 h 30' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises pour Mont-Xhoffsraais. *Groupe P*. — Le Tros Marets, Fagnes de Fraineu, Les Six Hêtres, La Hogne, Hockay, P.-N. au Café Ardennais, Les Stoka, Ru du Tarnion, Monument Frédéricq, l'Eau Rouge, Les Planerces, Mont. 18 km. Pilote : J. Gallet. *Groupe R* — Baraque Michel, La Helle, Sourbrodt, P.-N., Ruisseau de Ghaster, Bayehon, Mont-Xhoffsraais. 25 km. Pilote : M. Moyson.

24 — *Promenade du Dimanche Après-Midi* — Réunion à 14 h 15' à Tervuren-Parc (Terminus du tram 44), départ à 14 h 30', promenade circulaire d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : R. Grollet.

● 3/3 — *P* — Réunion à 8 h 40' à la gare de Jette avec les trams 94 et 103. Départ à 8 h 55' pour Opwijk. Arrivée à 9 h 17'. Opwijk, Nijverzeel, Wieze, P.-N. au Café « Oude Gemeentehuis », Lede. 21 km. Retour en bus à Bruxelles-Nord. Pilote : J. Splingard.

3/3 — *R* — *Pré-Marathon* — Réunion à 8 h gare des Autobus au Nord. Départ à 8 h 20' pour Veltem. Arrivée à 9 h 02'. Bertem, Korbeek-Dijle, Neerijse, Huldenberg. P.-N., Ottenbourg, Bierges, Limelette, Ottignies. Retour en train. 35 km. Pilote : J. P. Smolders.

### Le 10 mars — notre Marathon

## Nos promenades du mercredi du mois de février

Responsable : R. Porta, av. J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. Tél. 770 39 94.

Toutes les promenades sont circulaires, et pilotées par R. Porta.

6 — Départ à 11 h de la place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 42, 51, 95). P.-N. à Groenendaal.

13 — Départ à 11 h d'Alseberg-Centre (Bus W 535 à Bruxelles-Midi à 10 h 10' ou 10 h 21' à Ma Campagne). P.-N. à Dworp.

20 — Départ à 11 h de N.-D.-au-Bois (Bus au Q.-L. à 10 h 35'). P.-N. à Tervuren.

27 — Départ à 10 h 45' de la Grande-Espinette (Bus W 536 à 10 h place Rouppe, P.-N. à Hoelaart.

## Nos excursions du samedi après-midi du mois de février

Responsable : A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521 82 67.

Toutes les réunions ont lieu à 14 h 15' et les départs à 14 h 30'.

Toutes les promenades sont d'environ 10 km en Forêt de Soignes.

2 — Réunion place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 42, 51, 95). Pilote : R. Grollet.

9 — Réunion au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Pilote : A. Moyson.

16 — Réunion à Auderghem-Forêt (Tram 44, arrêt après les Trois Couleurs). Pilote : A. Moyson.

23 — Réunion à Groenendaal-Laiterie (Bus L 366 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-Etangs à 14 h 21'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 28', ou train au Q.-L. à 14 h 15'. Arrivée à Groenendaal à 14 h 26'). Pilote : J. Bary.

2/3 — Réunion place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 42, 51, 95). Pilote : A. Moyson.

## Section " Jeunes ,, (Pédestre et cyclo)

*Martine Moyson (tél. 02/521 82 67) et Yves Conrad (tél. 02/647 44 58) répondront avec plaisir à toute demande de renseignements.*

*Dim. 3 — Dinant. 25 km. Réunion à 8 h 20' gare du Q.-L. Départ à 8 h 39'. Pilote : Y. Conrad.*

*Dim. 10 — Trois-Ponts. 25 km. Réunion à 7 h 30' gare Centrale. Départ à 7 h 52'. Pilote : M. Moyson.*

*Sam. 16 — Après-Midi en Forêt. 14 km. Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt. Départ à 14 h 30'. Pilote : Y. Conrad.*

*Dim. 17 — Erps-Kwerps. 25 km. Réunion gare Centrale à 8 h 15'. Départ à 8 h 28'. Pilote : Y. Conrad.*

*Dim. 24 — Fagnes. 25 km. Réservation Car. Voir Programme Général. Pilote : M. Moyson.*

*Sam. 2/3 — Jemelle. 25 km. Réunion à 8 h 20' gare du Q.-L. Départ à 8 h 39'. Pilote : M. Moyson.*

## ECHOS

### CARNET ROSE.

Roger et Lucienne Jacobs sont les heureux et toujours jeunes arrière-grands-parents d'une petite LAURE. Nos plus vives et très amicales félicitations.

— — — Elisabeth et Guy Calloux, leur fils Olivier sont heureux de nous annoncer la naissance de CECILE. Nous leur présentons nos plus vives félicitations.

### COTISATIONS ANNUELLES.

Le Trésorier se tiendra à la séance mensuelle à la disposition des membres qui désireraient régler leur cotisation pour 1985. Membre adhérent : 300 Frs; Membre Associé (après agrégation) + 100 Frs; Jeune de moins de 30 ans : 100 Frs; Etudiant sans bulletin : 50 Frs; Assurance pédestre facultative (jusqu'à 70 ans) : 60 Frs; Cyclo (facultative) : 80 Frs. Ces cotisations peuvent être versées au C.C.P. 000/0147212/63 du Cercle Pégase Bruxelles. Nous vous en remercions d'avance.

### POUR LES CYCLOS.

La cotisation à la Fédération Belge du Cyclotourisme dont Pégase est membre fondateur, est fixée pour 1985 à 290 francs. Cette cotisation comprend une assurance en responsabilité civile ainsi que la défense en justice. Elle donne droit à la revue Cyclo qui paraît quatre fois par an, ainsi qu'à un calendrier des organisations patronnées (plus de 100 par an).

L'assurance individuelle facultative (Frais médicaux et d'hospitalisation, indemnités de chômage et d'invalidité) demeure inchangée à 350 francs.

Ces montants peuvent être versés soit à notre trésorier, soit directement au compte chèques postaux 000/0365375/73 de la F.B.C. Bruxelles; dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner votre appartenance au Cercle Pégase.

### UNE BONNE NOUVELLE . . . .

Après le succès obtenu lors de la visite au musée des orgues et, à la demande de nombreux participants, Jeannine GALLET vous propose une deuxième « visite » — le vendredi 15 mars 1985 à 19 h.

Puisque cette soirée vous a plu, faites-en part à vos amis et revenez nombreux (pas plus de 50 toutefois) au 104, rue Waelhem à 1030 Bruxelles. Et, il y aura de la tarte!

Inscrivez-vous chez Jeannine GALLET, après 19 heures au : 569 05 04.

### WEEK-END DE PENTECOTE.

Vu le succès du week-end, le car étant presque complet, les personnes ayant donné leur accord de principe sont priées de verser un acompte de 1000 Frs au compte n° 061-6266890.88 de Moyson Augustin, afin de confirmer leur inscription. Ne seront considérés comme inscrits que les membres ayant versé l'acompte avant le 28-2-85. Passé ce délai nous donnerons priorité aux membres qui se trouveraient éventuellement sur une liste d'attente.

## Pédestrement en France. Mais où ? où est où ?

Suite.

Toujours dans le sud de la France, les Cévennes sont une région

naturelle, sur la bordure S.E. du Massif central, entre le Causse du Larzac au S.O. et le Vivarais.

Et plus près de nous, dans le nord de la France, la région naturelle de la Thiérache, région essentiellement à l'est du département du Nord, située entre le massif ardennais, le bassin parisien et le Hainaut.

Ci-après donc un bref aperçu de quelques autres grandes régions avec les départements qui les composent et dans lesquels plus d'un d'entre nous a mis le pied, ou marché, sans savoir exactement où il était :

les Alpes : dép. Haute-Savoie (Annecy), Savoie (Chambéry), Isère (Grenoble), Drôme (Valence), Hautes-Alpes (Gap), Basses-Alpes (Digne) et Alpes-Maritimes (Nice).

l'Alsace : approximativement les dép. Haut-Rhin (Colmar) et Bas-Rhin (Strasbourg).

l'Auvergne : dép. Cantal (Aurillac), Puy-du-Dôme (Clermont-Ferrand) et, partiellement, Haute-Loire (Le Puy) et Creuse (Guéret).

la Bourgogne : dép. Côte-d'Or (Dijon), Ain (Bourg-en-Bresse),

Saône-et-Loire (Macon), et fragments de l'Aube (Troyes) et de l'Yonne (Auxerre).

la Bretagne : dép. Finistère (Quimper), Côtes-du-Nord (St Brioux), Ille-et-Vilaine (Rennes), Morbihan (Vannes), et partie Loire-Atlantique (Nantes).

la Champagne : dép. Ardennes (Mézières), Aube (Troyes), Marne (Châlon-sur-Marne) et Haute-Marne (Chaumont).

la Lorraine : dép. Meuse (Bar-le-Duc), Meurthe-et-Moselle (Nancy), Moselle (Metz) et Vosges (Epinal).

la Normandie : dép. Calvados (Caen), Manche (St. Lo), Seine-Maritime (Rouen) et, en partie, Orne (Alençon) et Eure (Evreux).

la Provence : dép. Bouches-du-Rhône (Marseille), Vaucluse (Avignon), Basses-Alpes (Digne), Var (Draguignan) et Alpes-Maritimes (Nice).

Je suis en possession depuis peu de temps du volumineux « Atlas des villes et villages fortifiés en France » (Moyen-Age). Tout y est catalogué, comme il convient, par département. C'est cet Atlas qui est aussi un peu à l'origine de mon texte.

G. B. DEVOS.

## Chère amie, cher ami,

PEGASE organise son Marathon annuel le DIMANCHE 10 MARS 1985 au départ d'Ecaussinnes jusqu'à Uccle-Calevoet.

Le rendez-vous est fixé à 7 h 30' dans le hall de la Gare Centrale à Bruxelles où seront distribuées les souches d'inscription ainsi que les contremarques pour le ticket collectif. Le départ aura lieu à 8 h 11' pour Ecaussinnes où l'on arrivera à 8 h 46'.

Le Marathon partira dès l'arrivée du train et nous conduira via le Bois de la Houssière, Virginal-Samme, et Ittre jusqu'à Braine-le-Château où aura lieu le pique-nique (se munir de vivres). L'après-midi, notre itinéraire nous mènera via le Bois de Hal, Dworp, Beersel, Drogenbos et Uccle-Calevoet où aura lieu l'arrivée. De là, trains et bus faciliteront votre retour.

Il est insisté sur le fait qu'il s'agit d'une excursion pilotée à laquelle chacun participe individuellement, sous sa propre responsabilité.

Par ailleurs, les jeunes gens de moins de 16 ans ne sont admis à effectuer le parcours de 42 km qu'accompagnés de leur père ou mère et sous l'entière responsabilité de ce parent.

A partir du km 21, le Cercle délivrera un brevet en attestation de la performance accomplie.

Si vous êtes décidé à être des nôtres le 10 mars, nous vous prions de renvoyer le plus rapidement possible la fiche ci-dessous dûment complétée à :

Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 Bte 8, 1030 Bruxelles

et de verser la somme correspondant à l'option désirée à son compte 310-1564044-05 avec la mention « Marathon 1985 ».

Il sera toutefois encore possible de s'inscrire le jour du départ à la gare Centrale moyennant un droit d'inscription majoré de 10 F.; dans ce cas, aucune réduction au chemin de fer ne pourra être accordée.

Comme chaque année, nous attendons nombreux celles et ceux qui désirent consacrer une journée à cette saine activité sportive qu'est la marche.

Pour le Comité du Cercle PEGASE  
Luc VANDERMEIREN.

Nom  
Adresse  
Date de naissance

Prénom  
Localité  
DESIRE PARTICIPER AU MARATHON PEGASE 1985.

Inscription	20 F
Billet de chemin de fer avec réduction	(100 F) .....
Brevet	(30 F) .....
Médaille	(180 F) .....

TOTAL à virer .....

N. B. N'utiliser qu'une souche par participant : des photocopies sont admises.